

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Académie des technologies recommande de lancer un « plan IA » à l'échelle nationale et européenne pour encourager les applications de l'intelligence artificielle

Dans un rapport voté en assemblée plénière le 14 mars, l'Académie des technologies estime nécessaire de construire un « plan IA » à l'échelle européenne et nationale qui permette de renforcer les investissements dans les moyens de calcul et la recherche technologique. L'Académie recommande de soutenir et encourager une approche responsable de l'IA qui vise à développer simultanément les performances et l'acceptabilité éthique des algorithmes intelligents.

Destiné à pénétrer la majorité des pratiques et des environnements, dans l'entreprise comme dans la société civile, l'IA représente un double enjeu — de compétitivité pour nos entreprises et de souveraineté nationale.

L'IA et l'apprentissage automatique utilisent un large ensemble de méthodes et le premier mérite de ce rapport, qui s'adresse particulièrement aux entreprises, est d'expliquer comment celles-ci se complètent et peuvent s'enrichir mutuellement : quel est l'éventail des solutions possibles ? Quelles méthodes choisir en fonction du problème à résoudre ? Et, surtout, quelles doivent être les étapes essentielles d'une stratégie "IA" en termes de compétences, collecte de données et pratiques ?

L'IA n'est pas seulement définie par des méthodes scientifiques et des algorithmes, souligne le groupe d'experts, c'est **une discipline d'ingénierie dans laquelle la technologie et les pratiques jouent un rôle essentiel**. Or, s'il existe une excellente communauté de recherche française sur les domaines cœurs de l'IA et de l'apprentissage automatique, la France, en tant qu'écosystème industriel global, accuse aujourd'hui un retard par rapport aux États-Unis et à la Chine. Il devient nécessaire d'investir en termes de ressources et de masse critique dans les moyens de calcul, les volumes de données et la taille des équipes pour être compétitifs avec les meilleurs acteurs mondiaux.

Le rapport préconise le développement de laboratoires d'essai et de certification par domaine métier. En effet, estime le groupe de travail de l'Académie des technologies, il faut en priorité se concentrer sur les nouveaux écosystèmes qui utilisent les méthodes de l'intelligence artificielle autour de domaines métiers, avec des jeux de données qui leur sont propres, des moyens de calculs et des compétences métiers spécifiques.

Ce rapport contient des préconisations aux pouvoirs publics, en particulier en matière de certification, d'auditabilité et de restauration de la confiance de la société civile. L'Académie recommande notamment de créer un cadre de référence associé à la notion d'« IA responsable », proposé et reconnu par la communauté des chercheurs. Ce cadre de référence pourrait être associé à un **observatoire de l'Intelligence artificielle**, placé sous le contrôle d'une agence européenne, dont l'objectif serait de suivre et référencer les pratiques et les usages de l'IA dans notre société. Par ailleurs, l'Académie préconise un **assouplissement des modalités d'application du règlement général sur la protection des données (GDPR)** afin de ne pas affaiblir les écosystèmes européens par rapport aux concurrents américains.

À PROPOS DE L'ACADÉMIE DES TECHNOLOGIES

L'Académie des technologies conduit des réflexions, forme des propositions et émet des avis sur les questions relatives aux technologies et à leur interaction avec la société. Elle mène des actions d'expertise, de prospective et d'animation en faisant appel, le cas échéant, aux compétences de personnalités extérieures.

L'Académie tire son originalité de la diversité des expertises de ses 319 membres : technologues, ingénieurs et industriels, mais aussi chercheurs, agronomes, architectes, médecins, sociologues, économistes, avec une forte représentation des directeurs de R & D des entreprises industrielles.

Suivre notre actualité sur :

<http://www.academie-technologies.fr/>

[twitter](#) [facebook](#) [google+](#) [youtube](#) [linkedin](#).

Contact Presse : Catherine Côme - Tél. : 01 53 85 44 30 - catherine.come@academie-technologies.fr